



Symbole boursier (TSXV : CST)

CO₂ Solutions annonce les résultats du deuxième trimestre 2017

Mise à jour sur ses projets et ses opérations

Québec, QC, le 28 février 2017 – CO₂ Solutions inc. (« la Société ») (TSX-V : CST) a publié aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre et exercice clos le 31 décembre 2016. Les états financiers détaillés et le rapport de gestion de la Société seront disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

Faits marquants pour le deuxième trimestre et événements subséquents

- **La Société reçoit une subvention de 3 M\$ du gouvernement du Québec pour son projet à St-Félicien et désigne la firme d'ingénierie responsable du projet**
- **Acquisition de la propriété intellectuelle d'un compétiteur**
- **Annonce d'une entente de collaboration avec Seneca Experts-Conseils Inc.**
- **Conclusion des essais sur la performance d'équipements**
- **Annonce de changements à l'équipe de gestion**

Le 11 août 2016, la Société a annoncé la signature d'une entente définitive entre Fibrek General Partnership, une filiale de Produits forestiers Résolu inc., et Serres Toundra inc. pour le déploiement d'une unité de capture du carbone sur le site d'une usine de pâtes près de Saint-Félicien, dans la région du Lac Saint-Jean au Québec (Canada) et la réutilisation commerciale du CO₂ dans une serre voisine. Le 14 décembre 2016, la Société a confirmé qu'elle recevra du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Technoclimat) 3 M\$ sous forme d'une subvention non remboursable. Cette subvention est complémentaire à la subvention non remboursable de 2,4 M\$ reçue de Technologies du développement durable Canada (TDDC), annoncée en mars 2016, pour le même projet, portant ainsi le total de l'appui gouvernemental au projet à 5,4 M\$. Avec ces engagements de subventions gouvernementales en place, le projet a officiellement démarré en décembre 2016.

Akermin, un compétiteur de CO₂ Solutions en Amérique du Nord et en Europe, a cessé de façon permanente ses activités. Le 8 novembre 2016, CO₂ Solutions a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actifs avec Akermin en vertu de laquelle la Société a acquis certains éléments de propriété intellectuelle détenus par Akermin pour une valeur de 400 000 \$. Conformément aux modalités de la convention d'achat d'actifs, la Société a émis à Akermin, en tant que le paiement intégral du prix d'achat pour les actifs d'Akermin, 2 000 000 actions ordinaires de CO₂ Solutions inc. à un prix de 0,20 \$ par action ordinaire. L'acquisition de ces actifs de propriété intellectuelle renforce davantage le portefeuille de brevets de la Société entourant la capture du carbone à l'aide d'anhydrase carbonique et, de concert avec la fin des activités d'Akermin, cette acquisition confirme la position de CO₂ Solutions comme le principal fournisseur de cette technologie éprouvée à faible coût et respectueuse de l'environnement pour la capture du CO₂.

Le 15 novembre 2016, la Société et Seneca Experts-conseils inc., une firme d'ingénierie conseils spécialisée en conception et en réalisation d'usines exploitant des procédés industriels de transformation de la matière au Québec et à l'international, ont annoncé avoir conclu une entente de collaboration pour déployer conjointement des occasions d'affaires pour la capture, le stockage et l'utilisation du carbone en milieu industriel. En vertu de l'entente, CO₂ Solutions et Seneca collaboreront à la mise en marché et la construction de solutions de capture de carbone, en combinant la technologie enzymatique économique et écologique de CO₂ Solutions avec l'expertise en ingénierie des procédés de Seneca. Grâce à cette collaboration, CO₂ Solutions croit qu'elle aura accès plus facilement à un certain nombre de clients

potentiels dans des industries tels que les procédés alimentaires, les procédés de traitement des biogaz et les procédés de carbonatation du secteur de l'extraction minière.

Au cours du mois d'octobre 2016, la Société a réalisé une série d'essais à l'Energy & Environmental Research Center (EERC) sur la technologie de contacteur gaz-liquide à lit fixe rotatif à haute-intensité (RPB) que la Société considère comme technologie complémentaire à la technologie à colonne garnie actuelle. Le programme, financé en partie par une subvention du programme Initiative écoÉnergie sur l'Innovation de Ressources naturelles Canada, comportait une session d'essais prolongés à une échelle pertinente permettant de tester à la fois la performance en absorption et en désorption des unités RPB de deux fournisseurs. La Société est satisfaite des résultats des essais et peut confirmer qu'une réduction potentielle importante des coûts en capital pour des installations de capture du carbone est réalisable. Les deux approches, l'équipement à colonne garnie de la Société et l'équipement RPB, ont désormais démontré des capacités de capture stables et efficaces conformément aux exigences de l'industrie. La Société compte poursuivre les essais du RPB à plus grande échelle pour une utilisation dans un environnement industriel dans le contexte du projet de valorisation du carbone financé par le gouvernement du Québec (Valorisation Carbone Québec ou VCQ). Comme annoncé dans le budget du Québec en mars 2016, l'objectif du projet VCQ est de démontrer un cycle industriel complet du CO₂, de sa capture à sa réutilisation en produits à valeur ajoutée.

Le 10 janvier 2017, la Société a annoncé la nomination de Richard Surprenant, ing. à titre de vice-président principal, Ingénierie des procédés et chef des technologies de la Société. M. Surprenant, un professionnel technique chevronné avec plus de 25 ans d'expérience en ingénierie des procédés, en développement technique, en gestion de projets et en commercialisation des technologies, sera responsable de la direction du développement continu, de l'application, du déploiement, des relations avec les partenaires techniques et de la commercialisation de la technologie de capture du carbone de CO₂ Solutions. M. Surprenant est titulaire d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université McGill à Montréal, Québec, et est agréé par l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques de l'Alberta. L'expérience de M. Surprenant en ingénierie des procédés comprend 20 années dans des postes de gestion et d'ingénierie de procédés avec Shell Canada, plus récemment à titre de Directeur commercial, Pétrole lourd (Canada). Avant de se joindre à Shell, M. Surprenant a occupé des postes d'ingénieur de procédés avec Les Pétroles Irving et d'ingénieur principal de chantier avec Dowell Schlumberger (Algérie). Avec l'arrivée de M. Surprenant, Dr Louis Fradette, ancien Vice-président principal, Ingénierie des procédés et chef des technologies de la Société, prendra le rôle de Directeur du projet Valorisation Carbone Québec (VCQ), où il assumera la direction de cet important projet.

De plus, le Vice-président, Développement des affaires de CO₂ Solutions, M. Jonathan Carley, a démissionné de la Société; la date effective de sa démission est aujourd'hui le 28 février 2017. La Société remercie M. Carley pour sa précieuse contribution au cours des dernières années pour le développement de la Société et lui souhaite beaucoup de succès dans ses projets futurs. Les responsabilités de M. Carley seront partagées entre les membres de l'équipe de gestion de la Société.

Sommaire des résultats financiers pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2016

Produits

La Société n'a enregistré aucun produit pour les périodes de trois et six mois closes les 31 décembre 2016 et 2015. Les fonds reçus par le biais d'ententes de subvention signées avec les agences gouvernementales fédérales ne sont pas traités à titre de produits. Ces montants sont plutôt comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement pour la période à laquelle la contribution est réclamée et cumulée.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement, avant les crédits d'impôt et l'aide gouvernementale, ont diminué de 0,14 M\$, totalisant 0,47 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016, comparativement à 0,61 M\$ pour la même période en 2015. Cette diminution, pour cette période de trois mois par rapport à la même période de l'année précédente, reflète l'augmentation des travaux associés au projet écoÉnergie qui a débuté en janvier 2013 et qui était complété au 31 décembre 2016. Ces frais

varieront selon les projets entrepris par la Société. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2016, les frais de recherche et de développement, avant les crédits d'impôts et l'aide publique, ont diminué de 0,65 M\$, totalisant 1,08 M\$. Comme c'était le cas pour la diminution au cours de la période de trois mois, cette diminution dans les frais pour la période de six mois est également attribuable à la diminution progressive du travail associé avec le projet écoÉNERGIE qui a été complété en décembre 2016.

Les crédits d'impôt provinciaux en recherche et développement pour le trimestre étaient de 0,10 M\$.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs totalisent 0,75 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016, comparativement à 0,63 M\$ pour la même période en 2015, marquant ainsi une augmentation de 0,12 M\$. Cette augmentation nette est principalement attribuable à une augmentation des frais liés à la rémunération (salaires en espèces et avantages sociaux et rémunération à base d'actions) de 0,12 \$, compensée par une augmentation hors trésorerie de la charge d'amortissement des brevets relativement à la réduction de la valeur de certains brevets de 0,09 M\$ et une diminution de 0,08 M\$ des honoraires professionnels, principalement attribuable à des frais légaux et professionnels liés aux relations publiques, relations avec les investisseurs et communications et à l'administration générale. Les frais généraux et administratifs totalisent 1,21 M\$ pour la période de six mois close le 31 décembre 2016, comparativement à 1,06 M\$ pour la même période en 2015. Cette augmentation nette est principalement attribuable à une augmentation des frais liés à la rémunération (salaires en espèces et avantages sociaux et rémunération à base d'actions) de 0,12 M\$, compensée par une diminution de 0,07 \$ des honoraires professionnels, principalement attribuable à des frais légaux et professionnels liés aux relations publiques, relations avec les investisseurs et communications et à l'administration générale.

Perte et résultat global pour le trimestre

La Société a enregistré une perte de 1,35 M\$, soit 0,01 \$ par action, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016, une diminution de 0,04 M\$ sur la perte de 1,39 M\$, soit 0,01 \$ par action, pour la même période en 2015. Pour la période de six mois close le 31 décembre 2016, la Société a enregistré une perte de 2,75 M\$, soit 0,02 \$ par action, une diminution de 0,23 M\$ sur la perte de 2,98 M\$, soit 0,02 \$ par action, pour la même période en 2015. Aucun facteur important, autre que ceux décrits dans les rubriques précédentes, n'a contribué à la variation de la perte pour ces périodes.

Liquidités et situation financière

Au 31 décembre 2016, la Société disposait d'un solde en trésorerie et placements à court terme de 1,08 M\$ et un fonds de roulement négatif (actif courant moins passif courant) de 1,36 M\$.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de trois mois et six mois closes les 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que les notes s'y rattachant et le rapport de gestion pour la période close le 31 décembre 2016 et autres informations additionnelles sur la Société sont disponibles sur le site Internet SEDAR à www.sedar.com.

Octroi d'unités d'actions incessibles (UAI)

En lien avec les changements à l'équipe de gestion mentionnés précédemment, la Société annonce qu'elle a octroyé à un dirigeant, en date du 27 février 2017, un total de 166 667 unités d'actions incessibles en vertu du Régime d'unités d'actions incessibles approuvé en novembre 2015. Les UAI, évaluées à 0,15 par action, qui est le dernier cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV immédiatement avant la date à laquelle la valeur de marché des unités est déterminée, cette date étant le 24 février 2017. Les UAI octroyées seront pleinement acquises le 31 août 2017.

À propos de CO₂ Solutions

CO₂ Solutions est une société innovatrice dans le domaine de la capture du carbone à l'aide d'enzymes. Elle travaille activement au développement et à la commercialisation d'une technologie pour les sources stationnaires de pollution au carbone. La technologie de CO₂ Solutions réduit les coûts associés à la capture, séquestration et réutilisation du carbone (CSRC) pour en faire un outil viable de réduction du CO₂ et permettre à l'industrie d'en tirer de nouveaux produits rentables. CO₂ Solutions a bâti un vaste portefeuille de brevets reliés à l'utilisation de l'anhydrase carbonique pour la capture postcombustion efficace du dioxyde de carbone au moyen de solvants aqueux à faible énergie. Pour plus de renseignements sur l'entreprise, consultez le site www.co2solutions.com.

Énoncés prévisionnels de CO₂ Solutions

Certains énoncés dans ce communiqué peuvent être de nature prévisionnelle. Ces énoncés font référence à des événements futurs ou à la performance économique future de CO₂ Solutions et reflètent les hypothèses et attentes de la direction au moment présent. Certains facteurs inconnus peuvent affecter le cours des événements, la performance économique et les résultats d'exploitation abordés dans ce document. CO₂ Solutions ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou réviser tout énoncé prévisionnel, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf en fonction des exigences prévues par la loi à cet égard.

- 30 -

Relation avec les investisseurs et rapports avec les médias :

CO₂ Solutions :

Thom Skinner
418-842-3456, poste 223
thom.skinner@co2solutions.com
www.co2solutions.com

ou

NATIONAL Equicom

Marc Lakmaaker
416-848-1397
mlakmaaker@national.ca

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.